

# Evaluation des diplômes

## Licences – Vague B

### ACADÉMIE : CAEN

Établissement : Université de Caen Basse Normandie

Demande n° S3LI120000700

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Géographie

## Présentation de la mention

La licence de Géographie de l'Université de Caen est la seule formation de l'académie de Basse-Normandie offrant des débouchés dans les métiers afférents. Ces derniers sont multiples : concours de l'enseignement primaire et secondaire, entrée dans les masters professionnels et recherche de géographie, monde de l'expertise en géographie (aménagement du territoire, aménagement urbain, gestion de l'environnement) en entreprise (bureaux d'études, cabinet de conseil), dans les collectivités territoriales et locales (chargés de mission) et dans les structures associatives (chargés de mission ou d'études). Les quelque 200 étudiants en moyenne qui y sont inscrits suivent des enseignements qui assurent une spécialisation progressive correspondant à l'élaboration d'un projet professionnel. Les trois premiers semestres sont consacrés à l'acquisition des savoirs fondamentaux en géographie tout en laissant une large place à l'apprentissage des méthodes du travail universitaire et à l'ouverture sur des sciences (histoire, sociologie) et des savoir-faire (langues, informatique) connexes. A partir du S4, quatre axes offrent la possibilité de se spécialiser dans certains secteurs des métiers de la géographie, que l'étudiant poursuive sa formation en master ou qu'il intègre le marché du travail dès l'issue de la licence.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	81
Nombre d'inscrits en L2	56
Nombre d'inscrits en L3	63
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	S1 12,5 % S2 25 %
% de réussite en 3 ans	58 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	62,5 %
% d'insertion professionnelle	NR

# Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique est clair et structuré. Après un premier semestre d'orientation ouvert sur les disciplines voisines des SHS et consacré à l'acquisition des méthodes de travail, l'offre de formation permet aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet professionnel en se spécialisant dans les différents domaines de la géographie, tout en bénéficiant d'enseignements sur les bases fondamentales de la discipline et sur les techniques qui les mettent en œuvre. Toutefois, la part donnée aux évaluations des enseignements et de la formation laisse encore à désirer.

La progressivité des parcours est remarquable : la part des enseignements d'ouverture et de méthodologie en L1 offre la possibilité aux étudiants de se réorienter dès le S1 ou en S2 ; l'accès à la licence professionnelle « Gestion des ressources environnementales en milieu rural » à l'issue du L2 ; la pré-spécialisation vers les domaines de l'aménagement et/ou de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable, de la géomatique et de la cartographie, de l'enseignement à partir du S4. Le suivi des étudiants est assuré par le contact avec les enseignants référents.

L'ouverture sur le monde professionnel est assurée dès le S1 avec des ateliers sur les « métiers du géographe » où interviennent des professionnels extérieurs, contacts qui se poursuivent lors des séances de travail sur le terrain tout au long de la licence ou lors des stages en S6. Cependant, peu de données sont fournies sur l'insertion professionnelle des étudiants diplômés ou non diplômés. C'est d'autant plus regrettable que la pré-spécialisation à partir du S4 a été conçue en lien avec les spécialités des masters professionnels ou de recherche où s'inscrivent 56 % des étudiants diplômés.

Le pilotage de la mention s'appuie sur les données statistiques élaborées par l'établissement qui sont complétées quantitativement et qualitativement (par le biais des représentants étudiants et des enseignants référents). L'attention s'est portée notamment sur les attentes des étudiants de L1, ce qui a permis de diminuer de manière sensible les taux d'échec et d'abandon, mais aussi sur la structure de la licence, avec une amélioration de la lisibilité des parcours et la mise en place d'une véritable préprofessionnalisation.

- Points forts :

- L'offre de formation est articulée précisément en fonction des multiples débouchés, que ce soit l'entrée dans le monde du travail ou la poursuite des études en masters professionnels ou de recherche.
- La progressivité des parcours permet une spécialisation graduelle, avec une mobilité assurée en L1 (réorientation) et L2 (accès à une licence professionnelle).
- La progressivité des enseignements est organisée avec des UE obligatoires et des UE optionnelles obligatoires. Les enseignements optionnels obligatoires sont consacrés aux approfondissements thématiques et, à partir du S4, à une pré-spécialisation. Les enseignements optionnels présents à chaque semestre garantissent l'ouverture sur des enseignements extérieurs à la discipline.
- L'équipe pédagogique est attentive au suivi des étudiants, en particulier en les aidant à élaborer un projet professionnel cohérent. Le premier stade est au S1 avec la préparation et la présentation d'un dossier écrit élaboré à partir du choix d'un secteur correspondant à des activités professionnelles et présentant une ébauche de définition du projet professionnel. En S6, le stage de terrain a pour but de permettre aux étudiants d'acquérir une perspective critique et professionnelle et de cerner plus précisément les contours d'un projet professionnel en cours de finalisation.

- Points faibles :

- Des données chiffrées sur l'insertion professionnelle des étudiants diplômés ou non manquent
- Les procédures d'évaluation des enseignements et de la formation sont trop floues.
- L'intervention de professionnels extérieurs dans la formation est faible.
- En l'absence de précisions, l'encouragement à la mobilité internationale apparaît comme théorique.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il faudrait renforcer les dispositifs permettant de connaître plus précisément le devenir professionnel des étudiants diplômés ou non diplômés, ainsi que ceux permettant de mieux évaluer les enseignements et la formation. Par ailleurs, la présence de davantage de professionnels extérieurs dans la formation permettrait de renforcer l'adéquation de l'offre de formation avec les multiples débouchés professionnels de cette licence et d'en accroître la visibilité.